

Les missions du CAUE ont été définies par la Loi sur l'Architecture du 3 janvier 1977 : conseil aux particuliers, conseil aux collectivités, information et sensibilisation, formation.

Son fonctionnement est financé par la part de la taxe d'aménagement qui lui est affectée et complétée par les cotisations des adhérents : adhérer au CAUE permet d'être membre de l'assemblée générale en apportant ainsi soutien et participation.

La mission de conseil aux particuliers se pratique en amont des projets et des autorisations diverses. Elle est gratuite et exclut la maîtrise d'œuvre ainsi que l'intervention pendant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Elle est liée aux autres missions, en privilégiant :

- les échanges préalables par mail et téléphone pour optimiser les temps de rendez-vous en face à face avec l'architecte conseiller.
- la production et la diffusion de documents thématiques de conseil (fiches conseils, dossiers thématiques) consultables en ligne et téléchargeables sur le site du CAUE du LOIRET.



Composition du conseil d'administration présidé par M. Frédéric Néraud

Représentants des collectivités locales

Monsieur Christian Bourillon, vice-président du conseil départemental du Loiret, conseiller départemental canton de Montargis, maire de Chevillon-sur-Huillard

Madame Muriel Chéradame, conseillère départementale canton d'Orléans 3

Monsieur Gérard Dupaty, conseiller départemental canton de Châlette-sur-Loing, maire d'Amilly Madame Anne Gaborit, conseillère départementale canton de La Ferté-Saint-Aubin, maire de Ligny-le-Ribault

Monsieur Frédéric Néraud, vice-président du conseil départemental du Loiret, conseiller départemental canton de Courtenay, président du PETR du Montargois en Gâtinais Monsieur Thierry Soler, conseiller départemental canton de Saint-Jean-de-Braye

Représentants de l'État

Monsieur ou madame l'inspecteur d'Académie

Monsieur ou madame le directeur départemental des Territoires

Monsieur ou madame l'architecte des Bâtiments de France

Représentants des professions

Monsieur Patrice Debague, architecte

Madame Marie-Anne Lingard, représentant la chambre de Commerce et de l'Industrie du Loiret

Monsieur Alexandre Nioche, vice-président de la chambre d'Agriculture du Loiret

Monsieur Luc Thomas, président de Tourisme Vert Loiret

Personnes qualifiées nommées par le Préfet

Monsieur Florent Damestoy, paysagiste, représentant de la fédération française du Paysage Monsieur Antoine Vaconsin, architecte, délégué du conseil régional de l'Ordre des Architectes pour le Loiret

Membres élus par l'assemblée générale

Monsieur Franck Guérit, maître de conférences en géographie à l'Université d'Orléans

Monsieur Bertrand Hauchecorne, maire de Mareau-aux-Prés

Monsieur Hugues Saury, président de l'ADIL du Loiret, sénateur du Loiret, conseiller départemental canton d'Olivet

Monsieur Jean-Yves Varenne

Monsieur Philippe Vacher, représentant l'association des maires du Loiret (AML), conseiller départemental du canton de Châteauneuf-sur-Loire, président du PETR Forêt d'Orléans - Loire - Sologne, maire de Seichebrières

Monsieur Bernard Vella, délégué de la Fondation du patrimoine pour le Loiret

Composition de l'équipe technique (janvier 2021)

















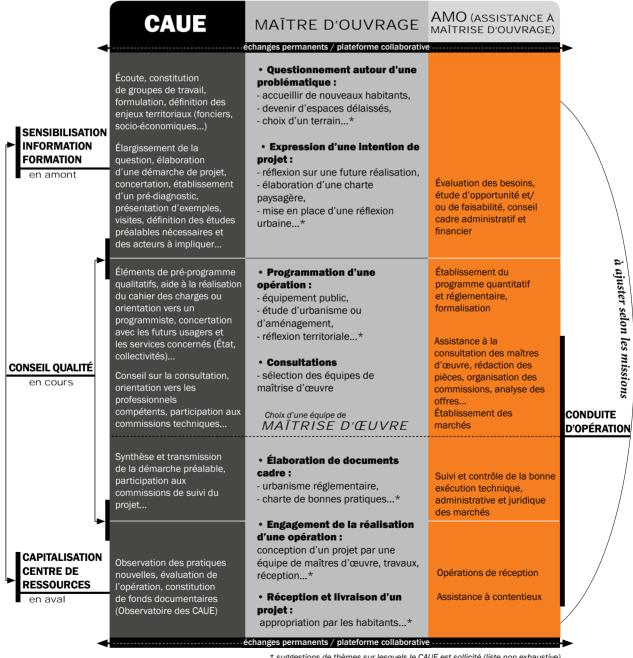


Isabelle Thauvel, directrice, architecte ; Hervé Cividino, directeur adjoint délégué au territoire, architecte-urbaniste ; Sandra Dumas, responsable administrative ; Laure Fauconnier, chargée de mission paysagiste ; Ludovic Hennequin, responsable informatique ; Patricia Hernandez, chargée de conception visuelle ; Camille Le Dantec, chargée de mission architecte ; Benoit Lopes, chargé de mission urbaniste ; Chantal Rebout, chargée des ressources documentaires et de communication.

La mission de conseil aux collectivités du CAUE :

- couvre les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.
- concerne autant des projets de réalisations concrètes (équipements et espaces publics, opérations d'aménagement...) que la mise en place de documents de cadrage à des échelles intra-communales, communales ou intercommunales,
- s'exerce en partenariat avec les différents acteurs et financeurs (chambres consulaires, collectivités, État...).
- fait appel à toutes les compétences professionnelles de l'équipe du CAUE, ainsi qu'à son centre de ressources
- · reste dans le domaine du conseil, et n'est ni assistance à maîtrise d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre. Cette mission essentielle du CAUE a pour objectifs :
- l'émergence et la formulation des enjeux relatifs à l'opération envisagée par la collectivité,
- le déroulement cohérent et logique des opérations, depuis les intentions de projets jusqu'à leur engagement,
- la qualité durable des réalisations.

Elle s'appuie sur les principes de gratuité et de neutralité, d'impulsion et d'accompagnement d'expériences innovantes. d'efficacité des réflexions et des démarches, de mutualisation d'informations, d'outils et échanges de savoir-faire avec les



^{*} suggestions de thèmes sur lesquels le CAUE est sollicité (liste non exhaustive)

Pour bénéficier d'un conseil gratuit, contacter le CAUE et/ou remplir le formulaire en ligne

www.caue45.fr/conseils_pour_les_particuliers/particulier_conseil_form.html

Le CAUE conseille gratuitement toutes les personnes qui désirent construire, modifier, agrandir ou simplement acquérir un bâtiment pour l'habiter ou v travailler.

Le conseil se déroule au CAUE, en présentiel ou en distanciel avec l'architecte-conseiller qui oriente la personne dans sa démarche après avoir préalablement échangé par mail ou par téléphone.

Le conseil CAUE se pratique en amont du projet et exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.



1 conseil aux associations : Association Petites Cités de Caractère® Centre **Val-de-Loire** | accompagnement des communes du Loiret

Le CAUE a conseillé les particuliers par :

- 18 conseils par téléphone.
- 53 conseils par mail.
- 12 conseil sur rendez-vous,
- 1 conseils sur site en paysage et architecture à des agriculteurs.
- 4 conseils sur site en paysage et architecture à des porteurs de projets d'hébergement de tourisme.

Le conseil aux porteurs de projet touristique.



L'architecte-conseiller et le paysagiste-conseiller du CAUE apportent un regard extérieur et leur conseil sur les créations d'hébergements touristiques ou la mise en valeur de sites existants (gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, campings...).

Les chargés de mission se déplacent sur le site. Le conseil est gratuit.

AMÉNAGER UN TOIT VÉGETAL



CONSTRUIRE EN ZONES INONDARI ES



ORGANISER SA PARCELLE



PLANTER SA HAIE

Fiches conseils téléchargeables :

- Accompagner ses bâtiments agricoles par le végétal.
- Agrandir sa maison.
- Aménager un toit végétal.
- Bien choisir son terrain dans le Loiret, acheter pour construire ou transformer de l'existant.
- Construire en zones inondables.
- Construire une véranda.
- Enduire un bâti ancien à la chaux naturelle.
- Fleurissement privé et espace public, fleurissement des trottoirs et des pieds de murs.
- Organiser sa parcelle.
- Planter les arbres, en mettant l'avenir de votre côté.
- Planter les arbres, les bons réflexes.
- Planter sa haie : les structures végétales et les essences appropriées.
- Poser des capteurs solaires sur votre maison.
- Réhabiliter une maison ancienne dans le Loiret.
- Tailler les arbres, la taille comme cure de rajeunissement : une idée fausse.
- Tailler les arbres, les gestes essentiels.
- Valoriser les abords de sa maison.

Conseils aux collectivités

2020 : une année assez particulière, brusquement bouleversée en mars par la crise sanitaire.

Les déplacements sur le terrain ont pu reprendre en juin dans le respect des gestes barrières et les réunions se sont déroulées en visio-conférence ou en présentiel en fonction de l'évolution des dispositions sanitaires. Les demandes de conseil ont été nombreuses, cependant beaucoup ont été reportées à 2021 et ne figurent pas au bilan d'activités 2020.

En 2020, le CAUE a conseillé les collectivités sur les sujets suivants :

• Augerville-la-Rivière

Domaine du Château Du Mesnil | conseils

Aulnay-la-Rivière

Aménagement du centre-bourg | réflexion

· Bazoches-les-Gallerandes

Réhabilitation d'un local en un point de vente ou l'achat d'un immeuble pour créer une boulangeriepâtisserie | conseils

Bazoches-sur-le-Betz

Aménagement d'un parc et d'un ensemble de bâtiments communaux | réflexion globale

Beaugency

Projet de création de jardins partagés / jardins de rues sur le site de l'Agora | conseil ponctuel

Bonnée

Aménagement de la place de la mairie, de la rue de la mairie et végétalisation des trottoirs | réflexion globale et accompagnement à la programmation d'une étude

Bray-Saint Aignan

Centre-bourg et devenir des écoles | suivi de l'étude

· Chailly-en-Gâtinais

Réaménagement du centre-bourg et mise en accessibilité | conseils

🗸 Chanteau

Réflexion sur le centre-bourg et l'évolution des équipements scolaires | réflexion globale et conseils

· Châtillon-Coligny

Réaménagement de la place du Pâtis | conseil ponctuel

Châtillon-le-Roi

Traversée de village et implantation d'une boulangerie dans le centre | conseils

Chécy

Dispositif d'aide à la rénovation de façades en centre-bourg | conseil ponctuel

· Chevry-sous-le-Bignon

Aménagement des abords de la mairie | conseils

· Cléry-Saint-André

Réaménagement de la maison Saint-André et du verger communal | réflexion

Communauté de communes des Portes de Sologne

PLUi | conseils, participation aux ateliers

Communauté de communes du Pithiverais Gâtinais

Aménagement et extensions de zones d'activités | conseils, réflexion



conseil développé à titre d'exemple en pages 8 et 9

En 2020, le CAUE a conseillé les collectivités sur les sujets suivants :

Coulmiers

Étude de réaménagement de locaux et d'environnement du centre-bourg | accompagnement

• Département du Loiret

1000 arbres pour les cours de collèges | conseils

Dordives

Étude sur le centre-bourg | accompagnement à la programmation d'une étude

Fleurissement des espaces publics centraux | conseil ponctuel

Jargeau

Zones à urbaniser du PLU | conseil ponctuel

La Bussière

Aménagement de la place du village | réflexion globale

Marcilly-en-Villette

Aménagement du carrefour de la RD 7 et de la RD 921, entrée de bourg rue de la poste et la rue du lavoir | suivi de l'étude

Marcilly-en-Villette

Accueil randonneurs et camping-cars | conseils

Montigny

Aménagement du cœur de village | réflexion globale

Nargis

Aménagement du centre-bourg et liaison avec la Scandibérique | conseils, réflexion

Nibelle

Fleurissement du centre-bourg | conseil ponctuel

Nogent-sur-Vernisson

Aménagement de la traversée du centre-bourg et des entrées de bourg | réflexion globale

Pithiviers

Action "cœur de ville". Atelier espaces publics - co-construction stratégie | suivi

Saint-Aignan-le-Jaillard

Réaménagement de la place de l'église et revitalisation du centre-bourg | conseils

Saint-Benoit-sur-Loire

- Commission SPR
- Démarche pour l'obtention de la marque Petites Cités de Caractère® | accompagnement

🗸 Saint-Denis-de-l'Hôtel

- Gestion différenciée des espaces verts | conseils et accompagnement à la programmation d'une étude
- Restructuration des espaces publics du centre-ville | réflexion globale et accompagnement à la concertation

Saint-Firmin-des-Bois

Aménagement urbains et paysagers du centre-bourg | conseils et réflexion

Saint-Martin-sur-Ocre

Aménagement du quartier des équipements et du cœur de village | réflexion globale

Sigloy

Réhabilitation d'un bâtiment en gîte communal | conseils

Tavers

- Restauration du café en vue de son acquisition | conseil
- Restructuration du centre-bourg | réflexion globale

Traînou

- Projet d'éco-pâturage | conseil ponctuel
- Cours d'écoles résilientes | accompagnement et conseils

Triguères

Devenir de l'ancienne usine à grains | réflexion et conseils

Viglain

Aménagement du centre-bourg | accompagnement et conseils

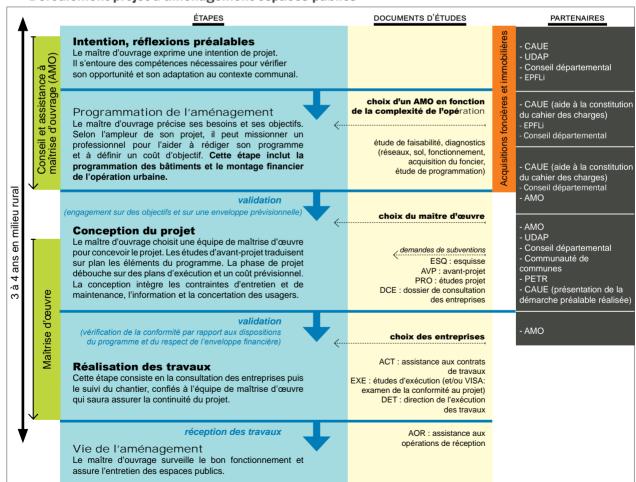
🗸 Vrign

Aménagement des espaces de loisirs et des ateliers communaux | réflexion et conseils

Yèvre-la-Ville

Aménagement de la place Saint-Louis du hameau de Rougemont | réflexion et conseils

Déroulement projet d'aménagement espaces publics



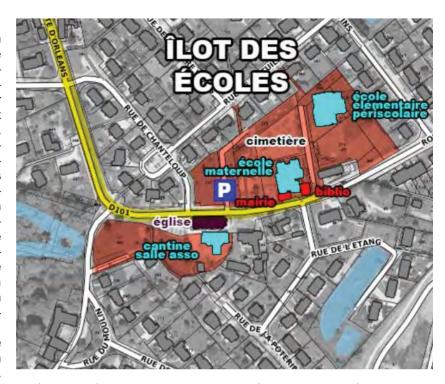
4

exemples de conseils aux collectivités

Chanteau

Le CAUE est sollicité sur l'évolution du pôle scolaire (écoles maternelle et primaire, restaurant scolaire, accueil périscolaire et centre aéré, bibliothèque). L'ensemble est situé sur différents sites, au cœur du village et à proximité de la mairie et de l'église. Face à l'augmentation de la population, les locaux des différents établissements s'avèrent exigus, bien qu'ils aient fait l'objet de plusieurs remaniements ces dernières années. La commune s'interroge sur une possible extension restructuration de l'ensemble ou bien sur sa délocalisation. Cette réflexion doit s'inscrire dans un cadre élargi à la valorisation du centre-bourg afin de conforter la vie locale par l'implantation de commerces et de services.

Le CAUE a accompagné la collectivité dans la réflexion sur son projet en portant un regard global sur le bourg.



À partir d'un diagnostic partagé et d'hypothèses d'aménagement, les enjeux de l'opération sont exposés et questionnés avec un groupe de travail composé d'élus et d'usagers.

Des références de réalisations similaires sont présentées afin d'affiner les options possibles et leurs enjeux en vue du lancement d'une étude de faisabilité dont le cahier des charges sera établi en lien avec les services du conseil départemental dans le cadre de CAP Loiret.

Saint-Denis-de-l'Hôtel

Le CAUE est sollicité pour accompagner la municipalité dans ses réflexions d'aménagement pour la pré-programmation d'une étude globale sur le centre-ville intégrant le traitement des projets futurs (restructuration des espaces publics, traversée de ville, plan de circulation...). Un groupe de travail est constitué afin d'établir un diagnostic partagé et d'animer des ateliers participatifs sur la perception du cadre de vie et les usages urbains avec un groupe d'habitants (élus, citoyens, usagers...).

Organisé en présentiel ou à distance, cet accompagnement permet d'affiner les attendus d'une étude globale d'aménagement dont le cahier des charges sera établi en lien avec les services du conseil départemental dans le cadre de CAP Loiret.



Un accompagnement du CAUE adapté aux différentes sollicitations.

Saint-Martin-sur-Ocre

La commune souhaite valoriser et restructurer le cœur de village et interroge le CAUE à ce propos.

Le bourg est composé de plusieurs quartiers, du centre ancien au nouveau quartier en cours d'urbanisation. Au fil d'un diagnostic partagé, de nombreuses questions d'aménagement émergent, notamment autour de l'église et du parcours de la Loire à vélo en relation avec la mise en valeur de l'écrin patrimonial ouvrant sur le val, ainsi qu'autour de la mairie et du quartier des équipements où se concentre la vie quotidienne.

Le CAUE du Loiret a accompagné la collectivité dans ses réflexions d'aménagement afin d'affiner le programme du quartier du stade,



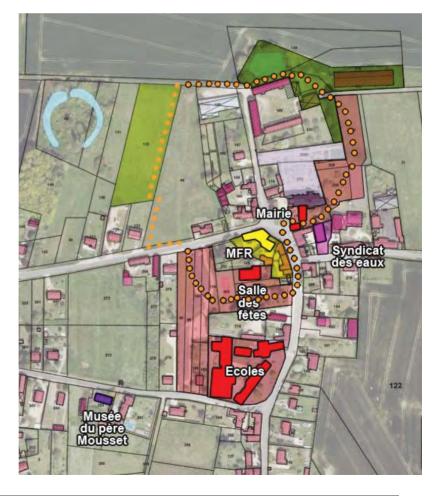
de la place du village et des bâtiments limitrophes en vue du lancement d'une étude de faisabilité sur ces questions.

Vrigny

La commune envisage l'acquisition d'un ancien poulailler industriel désaffecté et d'une parcelle attenante sur laquelle se trouve une mare. Un ancien hangar en bois et un appentis complètent l'ensemble foncier. Le CAUE accompagne la collectivité dans la pré-programmation de ses projets en portant un regard global sur le centre-bourg.

À partir d'un pré-diagnostic, les enjeux liés à la future acquisition sont questionnés et les intentions d'aménagement affinées avec un groupe de travail. Des références de réalisations similaires sont présentées.

À l'issue de cette démarche, les éléments de cahier des charges d'une étude d'aménagement et de faisabilité sont énoncés en vue d'une consultation qui sera formalisée dans le cadre de CAP Loiret, par les services du conseil départemental, rencontrés par la collectivité préalablement.



Commissions et groupes de travail

- **Région Centre-Val de Loire** | cahier de recommandations régionales pour l'aménagement des espaces publics
- SHOL, label "villes et villages fleuris" | commission fleurissement
- Département du Loiret, candidature du Loiret au label "Département fleuri" | suivi
- "Petites villes de demain" | participation au groupe de travail "Ingénierie locale" du conseil départemental
- MIPAD | participation au comité d'échange
- Atelier Urba des CAUE | participation au groupe de travail Thématique 2020/2021 : L'urbanisme frugal

Actions de sensibilisation

Les actions de sensibilisation et de formation n'ont pas pu se dérouler pendant l'année.

L'action A vos ID Biodiversité, implication citoyenne et aménagement durable a été préparée avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la Communauté des Portes de Sologne, pour un lancement en 2021.

Le CAUE du Loiret a eu 40 ans en 2020 : une journée de visites, débats et festivités était prévue en juin à Saint-Benoit-sur-Loire, puis reportée en octobre, et finalement annulée.

Une frise chronologique dont les étapes sont autant de marqueurs qui ont jalonné la vie du CAUE depuis 40 ans propose un voyage dans le temps : **www.40ans.caue45.eu/chronologie/chronologie.html**

SHOL

« La place du végétal dans les espaces publics - La question du fleurissement participatif » | Intervention à la section de Baule le 4 février.

Formation initiale et continue

Université, parcours DDLS, Master GAED | Échanges sur le projet tuteuré 2020/2021 : acceptation sociale de la densification en milieu périurbain [8 étudiants], en lien avec le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne.

Accueil de stagiaires

Élève de troisième du 10 au 14 février 2020, collège Pierre de Coubertin, Saint-Jean-de-Braye.

Observatoire CAUE



Semoy, parc de la Valinière



Jargeau, école Madeleine



Saint-Jean-de-Braye

Les dossiers thématiques du CAUE ont vocation à nourrir la réflexion et la prospective sur des sujets d'actualité du cadre de vie et de l'aménagement du territoire. Ils ont été mis à jour en 2020 et actualisés régulièrement pour les derniers parus. Sous forme de carnets numériques ou de pages web, les dossiers thématiques du CAUE, proposent références et points de vue, illustrés par des extraits vidéo et des photographies. Ils permettent aussi d'approfondir un sujet grâce aux liens menant vers d'autres sites et pages traitant du thème abordé. Les sujets sont choisis en fonction de thématiques d'actualité et faisant l'objet de questions récurrentes identifiées dans la mission de conseil, ou bien à la suite de sollicitations spécifiques.

Agricultures et paysages.
Assainissement, paysages et architectures.
Centralités et multi polarités.
Fleurir et participer.
Gestion urbaine de l'eau de pluie.
Habiter et vieillir.
Intensifier les bourgs.
La densité heureuse.
La Reconstruction dans le Val de Loire.
La valorisation des berges.

Le bâti vacant, déconstruire ou réutiliser.
Les baignades écologiques.
Les plans de signalétique.
Lisières villageoises et franges urbaines.
Nature dans les bourgs.
Régénération du tissu pavillonnaire comme solution à l'étalement urbain.
Repérage et réutilisation des friches.
Tiers lieux.
Zones inondables.





À voir ou à revoir sur caue45.fr/dossiers_thematiques



Les villas du verger



Beaugency, agora

L'Observatoire des CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage rassemble 44 CAUE et près de 5000 fiches de réalisations variées.

122 réalisations sont recensées dans le Loiret.

4 fiches ont été mises en ligne en 2020.

